

# Les Milices patriotiques

Denis Martin

Quand deux officiers de la Wehrmacht pénétrèrent dans son bureau, en ce petit matin de début juillet 1944, Eugène Bouchasson, le chef de gare de Donzy (Nièvre) eut la peur de sa vie. La Résistance venait de faire dérailler un train militaire et les deux officiers exigeaient un téléphone en frappant sur le bureau à tour de bras. Sous le bureau, bien cachés dans une boîte à chaussures mais en équilibre précaire, se trouvaient un revolver et deux grenades quadrillées. Que tombe la boîte et c'en était fait d'Eugène Bouchasson et de sa famille<sup>1</sup>.

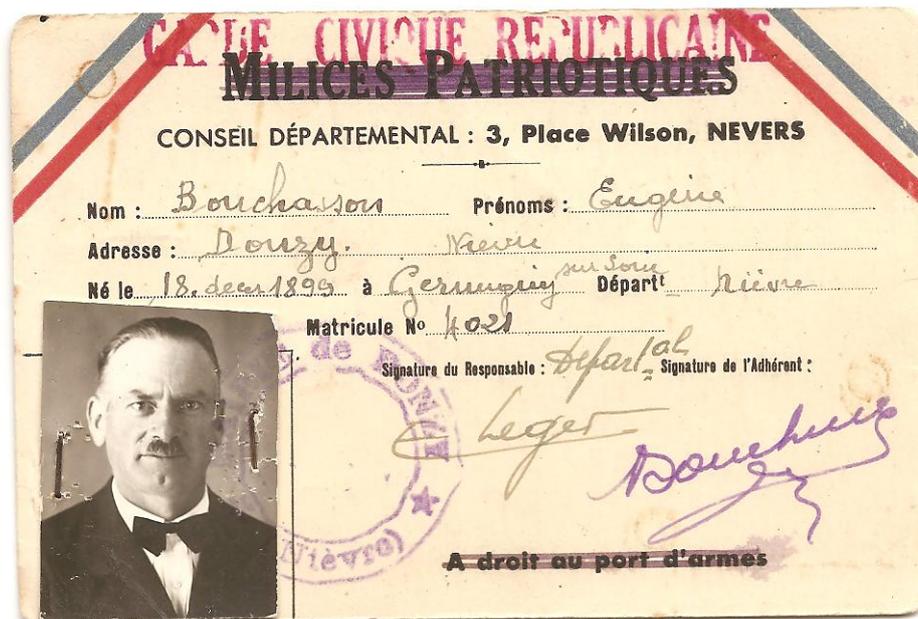
Eugène Bouchasson est ce qu'on appelle un « sédentaire », c'est à dire un résistant qui continue à vivre et à exercer son métier au grand jour (contrairement aux « clandestins » qui vivent sous un nom d'emprunt et qui se cachent). En 1944, il a 45 ans. C'est un militant de la CGT depuis 1925. Il paie tous ses timbres mensuels au syndicat et soutient aussi bien les orphelins du Chemin de fer que les enfants réfugiés espagnols fuyant la Guerre d'Espagne. Cet engagement militant et cette fidélité sont corroborés par la délivrance à Eugène Bouchasson d'une carte des Milices patriotiques à l'automne 1944. Cette carte est particulièrement intéressante car elle permet de suivre à la trace la naissance, l'existence et la disparition des Milices patriotiques<sup>2</sup>.

La carte se présente comme une carte de police avec les trois couleurs officielles de la République (bleu, blanc, rouge) qui barrent les deux coins supérieurs de la carte. Le titre « Milices patriotiques » est inscrit en gros, en haut de la carte. Ce titre a été barré et surchargé du tampon à l'encre rouge « Garde civique Républicaine ». L'adresse du Conseil départemental des Milices patriotiques de la Nièvre, siégeant à Nevers, est indiquée. Le responsable départemental, E. Léger a apposé sa signature. L'identité du détenteur de la carte (Eugène Bouchasson) est déclinée. Et – détail particulièrement important – la mention « a droit au port d'armes » est imprimée au bas de la carte. Cette mention a été barrée avec la même encre et le même type de traits que la mention Milices patriotiques (donc au même moment, quand les Milices patriotiques sont devenues des Gardes civiques). Enfin, une photo d'identité est agrafée à la carte et recouverte du tampon de la mairie de Donzy ce qui complète le caractère officiel du document.

---

<sup>1</sup> Cf. l'ouvrage du fils d'Eugène Bouchasson, Jean-Paul Bouchasson, *L'Enfant des gares*, Les Deux Encres, 2012, p. 63.

<sup>2</sup> Merci à Marie-Dominique Carré qui nous a fait prêter les cartes syndicales et la carte des Milices patriotiques de son grand-père.



Les Milices patriotiques sont créées par le PCF (Parti communiste français) à la fin de l'été 1943. Dès le 15 août 1943, *L'Humanité* (clandestine) annonce la formation de « Milices ouvrières ». Deux semaines après, elles changent de nom et deviennent « Milices patriotiques ». À cette époque, elles n'existent que sur le papier et ne sont que des coquilles vides. En janvier 1944, elles reçoivent le soutien de la CGT (clandestine) et, en mars, celui du CNR (Conseil national de la Résistance) qui les intègre à son programme. En mai, elles sont dotées d'un organisme national sous le nom de Conseil central des Milices patriotiques. Ce Conseil national est contrôlé par le PCF. Les Milices patriotiques sont censées accueillir tous les patriotes désireux de combattre pour la libération du territoire national, sans exclusive politique. Elles sont conçues comme des milices armées prêtes au combat au moment de l'insurrection nationale. Un numéro spécial du Bulletin d'information du Front national<sup>3</sup> (communiste) définit la composition et le rôle assigné aux Milices patriotiques. En réalité, ce n'est qu'en août 1944 qu'elles prennent vraiment de la consistance. À cette époque, la libération du territoire national est déjà bien engagée et les Milices patriotiques vont se transformer en groupes de police parallèle chargés du maintien de l'ordre, de l'épuration, de la chasse aux « traîtres » et aux « trafiquants ». Les instructions du CNR du 20 juillet préconisent leur création dans toutes les communes :

<sup>3</sup> À ne pas confondre avec l'actuel parti politique du même nom. Le « Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France » était une organisation politique créée par le PCF et dont l'objectif était de regrouper tous ceux qui luttaient pour la libération du territoire. Sa branche armée était les FTPF (Francs-Tireurs et Partisans français).

En accord avec les états-majors nationaux, régionaux et départementaux des F.F.I., organiser des milices patriotiques dans les villes, les campagnes et les entreprises, dont l'encadrement sera facilité par des ingénieurs, techniciens, instituteurs, fonctionnaires et cadres de réserve, et qui sont destinés à défendre l'ordre public, la vie et les biens des Français contre la terreur et la provocation, assurer et maintenir l'établissement effectif de l'autorité des Comités départementaux de la Libération.

À la lecture de ce texte, on comprend que les Milices patriotiques sont conçues pour être le bras armé des Comités départementaux de la Libération. Le Comité central du PCF envoie, en septembre 1944, des instructions aux fédérations départementales du parti pour constituer des Milices patriotiques partout. Et comme le décret du 24 septembre 1944 met fin à l'existence des FFI (Forces françaises de l'intérieur), le parti communiste a beau jeu de prétendre que les Milices patriotiques en prennent la relève.

Dans l'Yonne, le CDL (Comité départemental de libération), qui rassemble toutes les organisations de la Résistance, quelle que soit leur obédience politique, se prononce favorablement pour la création des Milices patriotiques, le 18 octobre 1944, sur la proposition de Niel, le représentant du parti communiste. Il ne fait qu'entériner une situation de fait. Dans l'Yonne, les Milices patriotiques existent déjà depuis un bon mois. C'est Robert Loffroy (capitaine « Serge »), âgé de 25 ans, un des principaux chefs FTPF (Francs-tireurs et partisans français), qui est nommé commandant départemental des Milices patriotiques par le CDL. Son adjoint est un autre communiste, Charles Vivet (capitaine dans la Résistance). Des sections sont créées à Auxerre, à Sens, à Tonnerre et à Migennes<sup>4</sup>. En novembre, on peut dénombrer quelques centaines de membres de ces milices (dont deux cents à Auxerre)<sup>5</sup>. Ce sont pour la plupart des communistes, mais des communistes qui ne sont pas des combattants des maquis (ceux-ci, jeunes pour la plupart, sont en voie d'intégration dans l'armée française reconstituée). Ils sont plus âgés et sont souvent issus de la CGT, comme le montre l'exemple d'Eugène Bouchasson. Leurs actions (arrestations, réquisitions) parfois maladroites et quelquefois excessives, les discréditent auprès de la population<sup>6</sup>. Robert Loffroy, peu convaincu de l'utilité et de l'efficacité de ces groupes armés, démissionne en décembre 1944 de son poste de commandant et rejoint son unité sur le

---

<sup>4</sup> Cf. Robert Loffroy, *Mémoires d'un résistant et militant communiste de l'Yonne*, ARORY, 2014, p. 331.

<sup>5</sup> Cf. Claude Delasselle *et alii*, *Un Département dans la guerre – 1939-1945. Occupation, collaboration et résistance dans l'Yonne*, éd. Tirésias, 2007, p. 514-516.

<sup>6</sup> *Idem*.

front d'Alsace<sup>7</sup>. Beaucoup plus tard, en 1996, il déclarera que l'établissement des Milices patriotiques était une « foutaise » et une « connerie politique »<sup>8</sup>.

Dans la Nièvre, où réside Eugène Bouchasson, les Milices patriotiques sont plus développées et bien mieux implantées que dans l'Yonne. Contrairement à l'Yonne, la Nièvre possède des centres industriels bien structurés où une classe ouvrière combative est gagnée depuis longtemps aux idéaux de la gauche socialiste et communiste. Il n'est donc pas étonnant que les Milices patriotiques y soient constituées dès le mois d'août 1944, alors que l'occupant allemand est encore présent. C'est dans la clandestinité que le jeune Paul Matriolet (*Le Vengeur* ou *La Ripette*), lieutenant FTP, est chargé de leur organisation. En dix jours, Matriolet met sur pied cinq sections urbaines, à Clamecy, Fourchambault, Guérigny, Prémery, principales villes ouvrières de la Nièvre et à Pougues-les-Eaux. Il recrute des hommes parmi les militants ouvriers de la CGT. Les Milices patriotiques de la Nièvre sont conçues pour être les intermédiaires entre les maquis et la population. Deux tâches leur sont assignées : le renseignement sur les mouvements de l'ennemi, des actions d'entrave des troupes allemandes par coupe d'arbres et de poteaux téléphoniques sur les routes ainsi que des attentats à l'explosif. Plusieurs équipes des Milices patriotiques sont infiltrées dans Nevers afin de préparer l'entrée en ville des maquisards, ce qui est réalisé le 9 septembre, au milieu d'un grand concours de peuple. Dans la Nièvre comme ailleurs, le désarmement des Milices patriotiques se heurte à de fortes réticences.

Les Milices patriotiques sont au cœur d'un jeu politique subtil et de rapports de force entre le Gouvernement provisoire (dirigé par de Gaulle), le CNR, et le Parti communiste. Le général de Gaulle ne pouvait, évidemment, pas voir d'un bon œil cette police parallèle (armée) aux mains des communistes. Le CNR, où l'influence de la gauche en général et des communistes en particulier, est grande, hésite sur l'attitude à adopter à leur égard. Le PCF, bien qu'il s'en défende, n'est pas sans arrière-pensées. Ces groupes armés, présents partout dans le pays, feraient une excellente base d'armée populaire pour la prise du pouvoir, si jamais l'occasion s'en présentait. Dans un rapport présenté à l'assemblée d'information de la région parisienne du PCF en date du 27 octobre 1944, Jacques Duclos déclare :

La Milice Patriotique ou Garde Patriotique, comme on tend de plus en plus à l'appeler est née dans la bataille insurrectionnelle. Elle a conquis son droit de cité en luttant les armes à la main

---

<sup>7</sup> Il a été sommé de choisir entre son poste de commandant de la Milice patriotique et celui de capitaine dans l'armée par le colonel Lanquetot, commandant la subdivision militaire de l'Yonne et de la Nièvre.

<sup>8</sup> Entretien du 18 décembre 1996 ; cf. [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2000.chantin\\_r&part=18455#Notefn147](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2000.chantin_r&part=18455#Notefn147)

contre les nazis, et aujourd'hui la Garde Patriotique doit demeurer la gardienne vigilante de l'ordre républicain en même temps qu'elle doit s'occuper activement de l'éducation militaire des masses populaires.

L'allusion à « l'éducation militaire des masses populaires » ne pouvait, évidemment, qu'inquiéter les partenaires (et plus encore les adversaires) du parti communiste...

Officiellement, le parti communiste assure que ces groupements de « patriotes » armés sont indispensables pour assurer la sécurité, suppléer une police et une gendarmerie aux effectifs insuffisants, combattre l'ennemi de l'intérieur (les « traîtres » et autres « collabos »), surveiller le ciel et les campagnes contre tout retour offensif des Allemands... Jacques Duclos l'affirme dans *L'Humanité* du 31 octobre 1944 :

Ce que l'on veut, c'est désarmer le peuple, et pendant ce temps, les cagouleurs, les traîtres de la cinquième colonne sont armés. Ils continuent à s'armer et préparent la guerre civile. On nous dit que la police suffit au maintien de l'ordre, mais on peut en douter car l'épuration n'a pas été faite.

L'ambiguïté et le trouble politique ne peuvent durer bien longtemps. Le 28 octobre 1944, le ministre de l'Intérieur, Tixier, rappelle aux préfets l'obligation de mettre en œuvre la dissolution des Milices patriotiques et de tout groupement s'arrogeant des pouvoirs de police. Le bureau politique du PCF réplique immédiatement :

Le Parti Communiste ne saurait s'associer en aucune manière à des décisions tendant à désarmer le peuple en face d'une cinquième colonne hitlérienne que la mollesse de la répression laisse intacte et puissamment armée<sup>9</sup>.

La semaine suivante, le 3 novembre, le CNR propose un nouveau statut et un nouveau nom pour les Milices patriotiques. C'est à ce moment que les Milices patriotiques deviennent des Gardes civiques républicaines (sans armes). C'est pourquoi la carte tricolore d'Eugène Bouchasson se trouve surchargée d'un tampon rouge « Garde civique républicaine », et les mentions « Milices patriotiques » et « a droit au port d'armes » barrées. Le désarmement est difficile à obtenir. Les militants renâclent à laisser leur arme. Beaucoup les cachent soigneusement dans l'espoir d'une révolution future. Guy Lavrat, qui fut maire et conseiller général de Migennes, racontait volontiers à ses amis comment les militants communistes du Migennois avaient subtilisé des armes à ce moment-là. Les communistes savent très bien que la guerre n'est pas finie et que l'Armée rouge peut avancer très loin en Europe (pourquoi pas jusqu'aux frontières de la France ?). Ils savent aussi qu'en Yougoslavie, Tito a libéré son pays avec son armée de partisans. Ce peut être un exemple à suivre. Surtout en France, où le parti communiste s'est considérablement renforcé pendant toutes les années de guerre. Les élections de l'immédiate après-guerre montreront

---

<sup>9</sup> Journal *L'Humanité* du 3 novembre 1944.

la puissance acquise par le parti communiste au sein de la population française avec des scores historiques qui approchent les 30 %<sup>10</sup>. La stratégie de conquête du pouvoir par les armes, dans ces conditions, est bien présente dans la tête des militants. Cette stratégie va être tragiquement éprouvée en Grèce où la guerre civile ravage le pays de 1945 à 1949 (et se termine par la défaite des communistes).

Mais en France, la fin de partie est sifflée par le parti communiste lui-même et par Maurice Thorez qui rentre d'exil de Moscou, le 27 novembre 1944. Le 30 novembre, au grand meeting qui se déroule au Vél' d'Hiv, Maurice Thorez ne fait pas la moindre allusion aux Milices patriotiques. L'heure est à l'unité du gouvernement, à la poursuite de la guerre et à la reconstruction du pays, pas du tout à l'aventure révolutionnaire. Par ailleurs, Thorez évalue très bien la situation. La France se trouve de facto dans la sphère d'influence américaine. Les armées anglo-américaines sont présentes et combattent sur le sol national. Dans le partage des zones d'influence de l'après-guerre, la France sera dans l'orbite du monde occidental. La conférence de Yalta qui aura lieu du 4 au 11 février 1945, définira précisément les zones d'influence et le partage du monde. À la fin du mois de janvier 45, Thorez prononce l'oraison funèbre des Milices patriotiques, lors de la session du Comité central :

N'est-il pas nécessaire de dépister les saboteurs, les traîtres, les espions, les agents de l'ennemi et de les renvoyer devant les tribunaux ? Il va de soi que cette dernière tâche incombe uniquement aux représentants qualifiés de la puissance publique. Le peuple a le droit et le devoir de faire entendre sa voix, mais c'est à l'autorité légale de procéder aux perquisitions, aux arrestations, aux jugements et à l'exécution des jugements. Quelques mots à ce propos sur l'organisation des Milices Patriotiques devenues les Gardes Civiques et républicaines. Ces groupes armés ont eu leur raison d'être avant et pendant l'insurrection contre l'occupant hitlériens et ses complices vichyssois. Mais, la situation est maintenant différente, la sécurité publique doit être assurée par les forces régulières de police constituées à cet effet. Les Gardes Civiques, et d'une façon générale tous les groupes armés irréguliers ne doivent pas être maintenus plus longtemps<sup>11</sup>.

La cause est entendue : le parti communiste renonce – du moins provisoirement – à la voie révolutionnaire. Et les dernières milices patriotiques encore armées (on est en janvier 1945) doivent déposer les armes. Quelques années plus tard, Jacques Duclos revient sur la période et justifie le choix fait alors :

Si la voie suivie avait été différente, un prétexte aurait été donné aux Américains de craindre de voir l'Armée rouge s'avancer trop en direction de l'ouest, de procéder à un renversement

---

<sup>10</sup> Le PCF obtient 26,2 % des voix aux élections à la Constituante du 21 octobre 1945, et 28,3 % aux élections à l'Assemblée législative du 10 novembre 1946.

<sup>11</sup> Session du Comité central des 21-22 et 23 janvier 1945 tenue à la salle des Fêtes de la mairie d'Ivry.

d'alliance et de s'allier avec Hitler en Europe. Sur le plan intérieur, le prétexte aurait été donné au fasciste de Gaulle, avec l'aide américaine, d'écraser la classe ouvrière. La politique sage et clairvoyante de notre parti n'a pas permis cela. Nous sommes des révolutionnaires et non des aventuriers<sup>12</sup>.

## Conclusion

L'épisode des Milices patriotiques montre la capacité acquise par le parti communiste à organiser, un peu partout sur le territoire, des groupes de civils armés, distincts des groupes de résistants, au moment de la Libération. Il montre aussi l'hésitation des dirigeants à choisir une stratégie entre voie démocratique et voie révolutionnaire. En fait, le PCF ne renonce à aucune option. Il garde deux fers au feu. C'est l'évolution de la situation internationale, la présence des forces anglo-américaines sur le sol national, le partage du monde à Yalta, et, surtout, les ordres de Moscou, qui lui font accepter le désarmement des Milices et le ralliement à l'ordre démocratique et au jeu électoral classique. De fait, cet épisode est à ranger dans la lente évolution du PCF entamée au moment du Front populaire vers l'acceptation de la république « bourgeoise » et son jeu électoral représentatif. Avant le Front populaire, le parti communiste est sur une ligne révolutionnaire pure et dure (à travers les divers avatars de la ligne « classe contre classe »). En 1936, il accepte l'alliance électorale avec les « réformistes » de la SFIO (parti socialiste)<sup>13</sup>. En 1945, il abandonne toute velléité révolutionnaire pour jouer à fond le jeu électoral (ce qui lui vaut de très beaux succès, en le plaçant comme le premier parti de France). Il participe loyalement aux gouvernements de la Libération et les ministres communistes marquent durablement leur passage au pouvoir en promouvant de grandes réformes – comme celle de la Sécurité sociale — qui perdurent jusqu'à nos jours. En 1947, avec le début de la guerre froide, le déclenchement de la guerre d'Indochine, et l'exclusion des communistes du gouvernement<sup>14</sup>, un dernier accès de fièvre révolutionnaire s'empare du PCF qui organise des manifestations, des sabotages et des grèves insurrectionnelles. Le 3 décembre 1947, 15 sabotages sont effectués, dont une partie sur des voies ferrées, provoquant 7 déraillements, dont un près d'Arras (Nord), faisant 16 morts. Après ce dernier prurit révolutionnaire, totalement stérile, le PCF reprend sa marche en avant vers la « normalisation ». À partir de 1962, une autre étape est franchie avec une stratégie d'alliance qui n'est plus seulement électorale mais inter-classique. Il s'agit d'allier la classe

---

<sup>12</sup> Discours de Jacques Duclos prononcé le 28 septembre 1952 à l'occasion d'une élection partielle dans la région de Limoges.

<sup>13</sup> Sur injonction de l'Internationale communiste (Komintern).

<sup>14</sup> Le 5 mai 1947.

ouvrière aux classes moyennes afin de réaliser un large front démocratique pour conquérir le pouvoir politique par les urnes. Cette stratégie trouvera son aboutissement en 1972 avec la signature du Programme commun. Une page de l'histoire du PCF se tourne.

FIN

